



Le 30 janvier 2017

Par courriel : [Alaina.Lockhart@parl.gc.ca](mailto:Alaina.Lockhart@parl.gc.ca)

Madame Alaina Lockhart  
Députée fédérale  
599, rue Main, bureau 104  
Hampton (Nouveau-Brunswick) E5N 6C2

Madame,

En votre qualité de députée fédérale libérale — et de femme parlementaire — je vous demande de réclamer une hausse du financement pour les services de garde d'enfants dans le budget fédéral 2017. Je vous demande aussi de faire tout votre possible pour que la nouvelle entente-cadre multilatérale sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants qui a été annoncée ouvre réellement la voie à un système de services de garde universel et de qualité pour le Canada.

Vous savez sans doute qu'il y a un grand manque de services de garde abordables et de qualité dans la région de l'Atlantique comme dans l'ensemble du pays. Selon la plus récente étude approfondie sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, le nombre de places en garderies agréées ne permet même pas d'accueillir 25 % des enfants âgés de 0 à 12 ans. Les frais de garde sont très élevés et augmentent plus vite que l'inflation. Les parents — surtout les jeunes parents — doivent consacrer un énorme pourcentage de leur revenu aux services de garde. La situation met les enfants à risque et impose aux parents un trop lourd fardeau, surtout les jeunes femmes sur le marché du travail. Les libéraux ont promis d'aider la classe moyenne et ceux et celles qui aspirent en à faire partie. La création d'un système universel de services de garde d'enfants est indissociable de la promesse d'assurer l'égalité des femmes.

Tous les gouvernements du pays forcent les parents à dépendre d'un marché privé des services de garde. L'aide aux parents prend surtout la forme de subventions ou de prestations fiscales insuffisantes. Nous avons plutôt besoin d'un système de services de garde qui investit les fonds publics dans la prestation des services. Ce n'est qu'en finançant les services de garde que les gouvernements pourront régler les problèmes de qualité, de disponibilité, d'abordabilité, d'inclusivité et de responsabilisation. De plus, les gouvernements doivent mettre les parties prenantes pleinement à contribution dans la création d'un système universel. Ils doivent aussi régler les problèmes de main-d'œuvre qui affligent le secteur des services de garde, notamment les bas salaires et les mauvaises conditions de travail, ainsi que les difficultés à attirer et à maintenir en place du personnel qualifié.

Les négociations d'une entente-cadre multilatérale offrent au gouvernement fédéral l'occasion de tracer la voie pour régler la crise dans le domaine des services de garde.

L'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) a travaillé avec des groupes de promotion des services de garde et des analystes de politiques pour élaborer un document intitulé *Un cadre commun pour bâtir un système d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance pour tous*. Nous avons envoyé ce document à toutes les parties qui participent aux négociations. Je vous incite à lire ce document et à soutenir notre position auprès du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social.

L'établissement d'un système national de services de garderie nécessitera un engagement à long terme et une hausse graduelle du financement. Selon l'UNICEF et l'Organisation de coopération et de développement économique, la norme minimale de financement à l'échelle internationale pour les pays désireux de se doter d'un système efficace de services de garderie est de 1 % du PIB. Ainsi, l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance demande au gouvernement fédéral de prévoir 600 millions de dollars dans son budget 2017-2018 pour un tel projet et d'augmenter annuellement cette enveloppe budgétaire jusqu'à ce qu'elle atteigne 1 % du PIB. Je vous demande d'appuyer cette revendication.

En plus des avantages déjà mentionnés jusqu'ici, un système national de garderies aura des effets positifs immédiats et durables sur l'économie. De nombreux écrits font état de ces bienfaits, par exemple :

- création directe d'emplois dans un domaine à prédominance féminine et stimulation de l'économie grâce à la construction de nouvelles garderies;
- participation accrue des femmes à la population active rémunérée et hausse des recettes fiscales;
- avantages pour les employeurs découlant d'une baisse du taux de roulement et de l'absentéisme et d'une productivité accrue;
- réduction des dépenses du gouvernement dans divers domaines, car les services de garderie peuvent aider à combattre la pauvreté.

Je vous encourage à réclamer un programme de services de garde et d'en faire une priorité à titre de députée qui a été élue sur la base d'un programme électoral qui a promis à la population du Canada de se pencher sur les besoins des femmes et de renforcer la classe moyenne. Je suis impatiente de recevoir votre réponse et de travailler avec vous pour que le rêve d'un programme national de services de garde devienne réalité.

Veuillez agréer, Madame, mes sincères salutations.



La vice-présidente exécutive régionale de l'AFPC-Atlantique,

A handwritten signature in black ink that reads "Jeannie Baldwin".

Jeannie Baldwin

CC : Conseil de la région de l'Atlantique de l'AFPC  
Debbie McLaughlin, coordonnatrice régionale, AFPC-Atlantique  
Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement  
social  
Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance